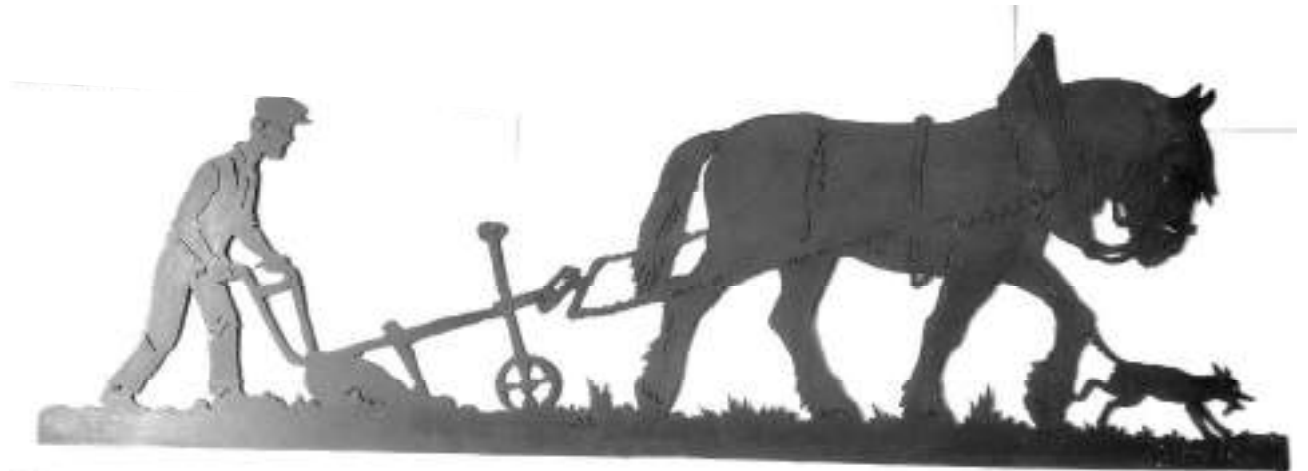


Sur les traces historiques d'un domaine rural en Berry

Les Celliers à Saint-Outrille



Sculpture Christian Hirlay



Un voyage historique au travers du paysage du Berry...

« La Terre offre à l'homme dans l'harmonie de ces trois règnes, un spectacle plein de vie et de charme, le seul spectacle au monde dont ses yeux et son cœur ne se lassent jamais. Plus un contemplateur à l'âme sensible, plus il se livre aux extases qu'excitent en lui cet accord, une rêverie douce et profonde s'empare alors de ses sens, il se perd dans une délicieuse ivresse dans ce beau système avec lequel il se sent identifié. »

Jean-Jacques Rousseau, Les rêveries du promeneur solitaire

De nombreuses traces d'occupation humaine à l'époque préhistorique

Ont été trouvés aux Celliers des outils lithiques qui peuvent être attribués aux périodes suivantes :

- Paléolithique moyen (-350 000/-40 000)
- Paléolithique supérieur (-40 000/ -12 000)
- Néolithique (-8000/-3000)

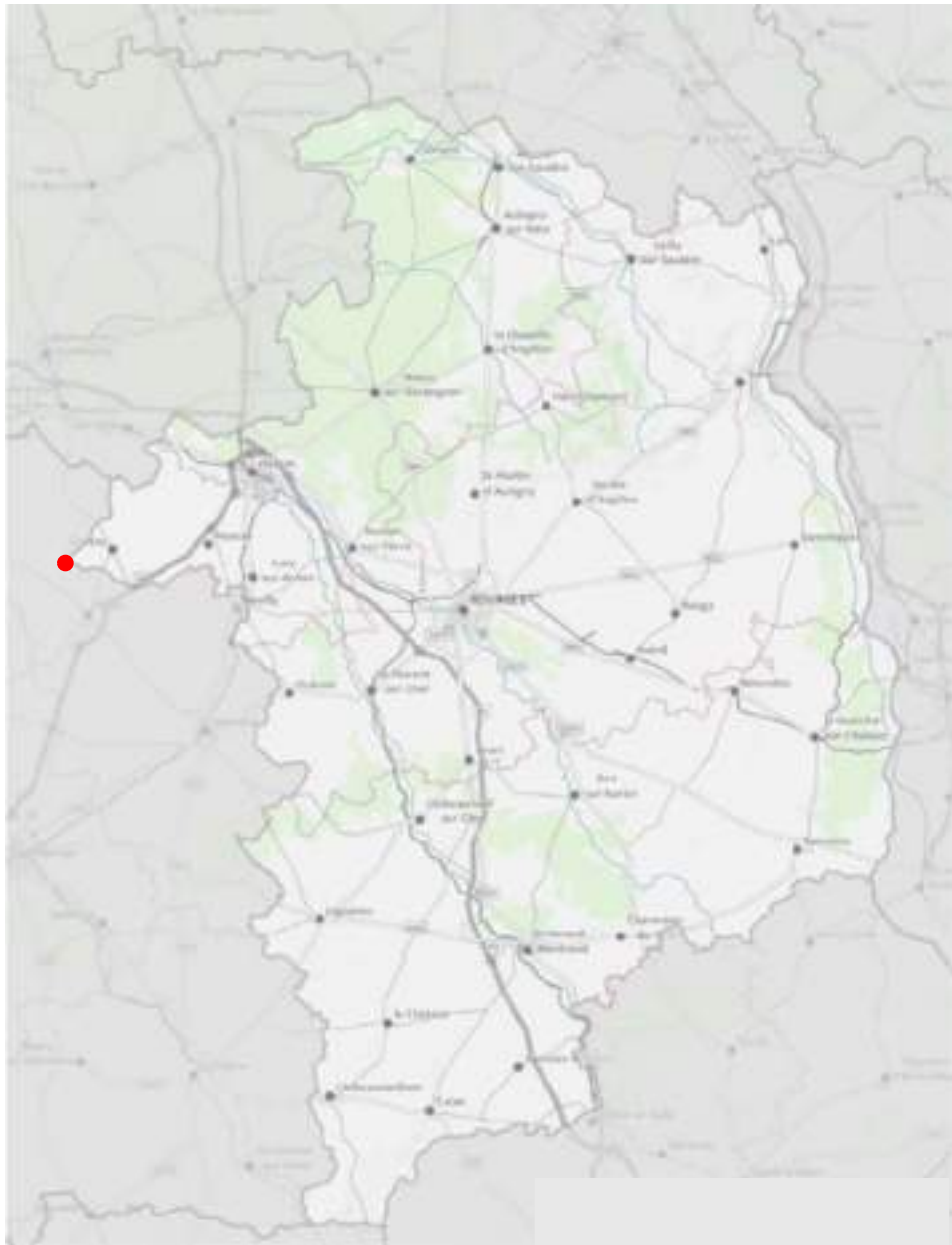


Ramassage de surface aux Celliers d'outils du Paléolithique moyen (-50 000/-40 000)



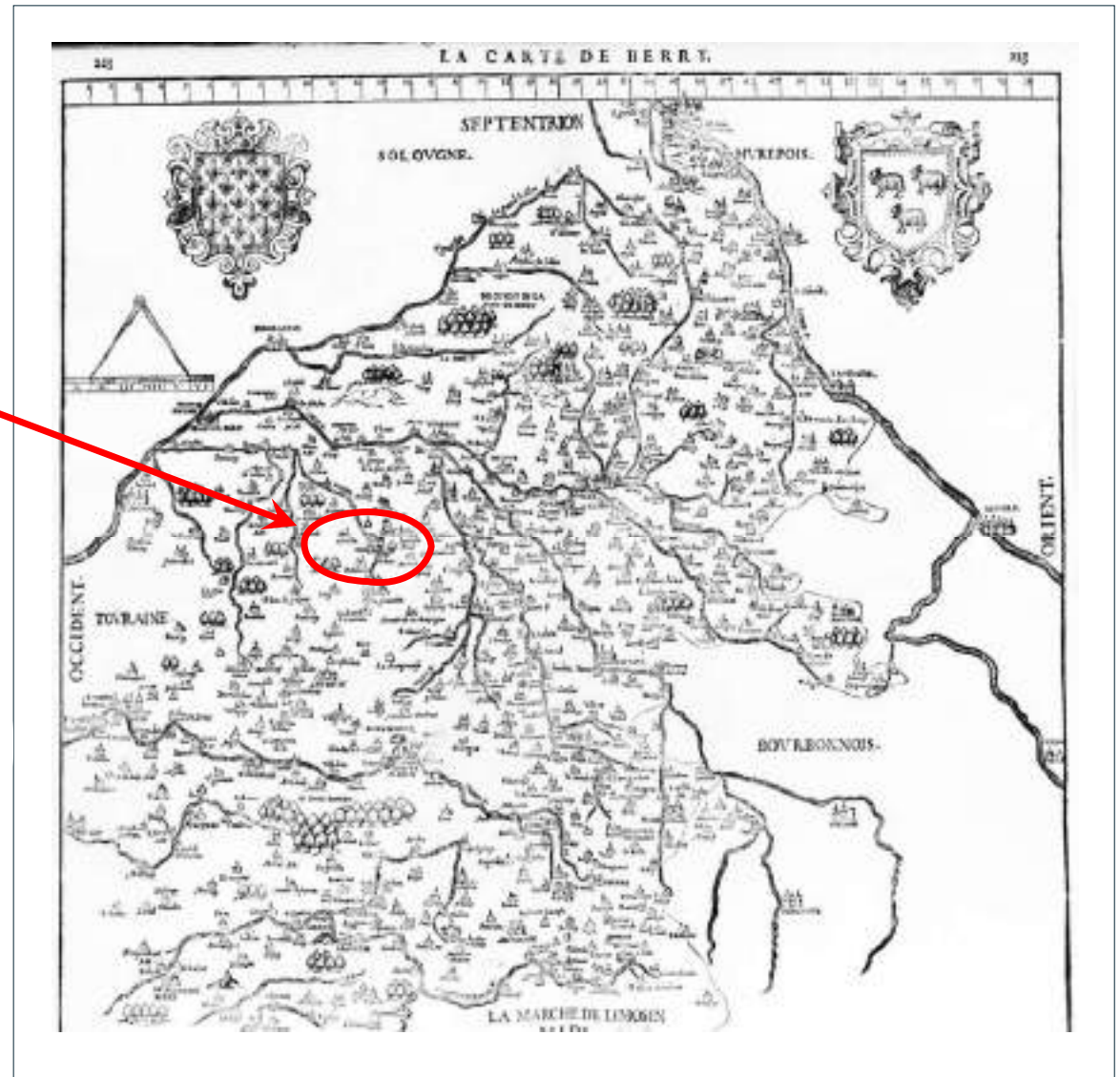
Situation géographique de Saint-Outrille

Situation des Celliers à
Saint-Outrille,
département du Cher



Carte de Berry par Jean Chaumeau - 1566

*Terres du chapitre de Saint-Outrille-
lès-Graçay*





Quelques mots sur l'évangélisation du Berry

Epoque mérovingienne

Saint-Martin (IVe siècle)

Saint-Phalier (IV–Ve siècle)

Saint-Austrégésile (dit Saint-Outrille) (VI - VIIe siècle) Evêque puis Archevêque de Bourges de 612-624), fait ériger à Chabris une église sur le sarcophage de Saint-Phalier et une résidence d'été, la villa Stivalis. (*Jean-Luc Stiver, Histoire de Chabris Tome I*)

Saint-Sulpice (VI - VIIe siècle) Archevêque de Bourges, mort en 647.

La Baronnie de Graçay :

Un pays de marécages, d'étangs, de landes et de bois

Le domaine des Celliers, sur les terres des chanoines de Saint-Outrille
est situé à proximité d'un très vaste étang



Saint-Outrille de l'An Mil à la fin du XVe siècle

Extrait des Très riches heures
du Duc de Berry, mars.

Un important chapitre
de chanoines doté d'une
collégiale édifiée sur le
bourg de Nundray aux
portes de la ville de
Graçay et d'un vaste
territoire



Le chapitre de Saint-Outrille au cœur de la Baronnie de Graçay

- **Autour de l'an mil**, à l'initiative de Dagbert archevêque de Bourges († 1013), proche du roi, un chapitre canonial dédié à **Saint Austrégésile, (Saint-Outrille VIIe)** est fondé à Nundray, aux portes de la ville fortifiée de Graçay. Ce chapitre constitue une dépendance du chapitre de Saint-Outrille de Bourges.
- Ces fondations religieuses impliquant **une mosaïque d'autorités locales** dispersées dans **l'un des plus grands diocèses de la France médiévale** sont la traduction **d'enjeux politiques** entre d'une part le roi et ses archevêques et, d'autre part, les abbayes qui dépendent du Pape et parfois même les seigneurs.
- L'implantation de chapitres constitue pour l'archevêque le moyen le plus efficace de rester présent dans l'ensemble du diocèse.



La Baronnie de Graçay

Du XI^e au XIV^e siècle, la France se couvre d'un « blanc manteau d'églises » (*Raoul Glaber*).

Au seuil du XII^e siècle, une cinquantaine de communautés monastiques et canoniales sont réparties dans le diocèse de Bourges

- Sur les terres de la Baronnie de Graçay qui s'étendait sur une dizaine de paroisses, sont fondées :
 - Trois abbayes : Barzelle, Olivet (cistertienne) et la Vernusse (augustinienne)
 - Le chapitre canonial de Saint-Outrille-lès-Graçay
 - Une église séculière Notre-Dame,
 - De nombreux prieurés : Sainte-Cécile, Saint-Loup, Glatigny (frontevriste), Fontblanche (grandmontain), Orçay...

Le chapitre de Saint-Outrille au cœur de la Baronnie de Graçay

- Deux collégiales sont fondées à Graçay au XI^e siècle : celle dédiée à Saint-Outrille, à seulement quelques centaines de mètres d'une autre créée par le seigneur Renaud de Gracay, dédiée à Notre-Dame.
- A la faveur de donations successives, les possessions du chapitre de Saint-Outrille **au cœur de la Baronnie de Graçay** deviennent très importantes.
- En 1371, le **Duc Jean de Berry** contraint le seigneur de Graçay à lui céder sa Baronnie de Graçay.
- En 1405, le Duc Jean de Berry fait **donation de la Baronnie de Graçay à la Sainte-Chapelle de Bourges**.
- Dès 1410, le chapitre de Saint-Outrille est réuni au chapitre de la Sainte Chapelle de Bourges.
- la Sainte-Chapelle de Bourges se retrouve alors à la tête d'un territoire de plus de 50 000 ha.

Quelques fondations religieuses au sein de la Baronnie de Graçay :

Trois abbayes, deux collégiales, six prieurés...

Le prieuré de Fontblanche



L'abbaye de La Vernusse



Prieuré de Fontblanche

Vue de l'entrée de la
salle capitulaire



La Collégiale de Saint-Outrille



Reconstituer l'histoire du domaine des Celliers
hormis quelques détails, quelques anecdotes, c'est
reconstituer l'histoire de toutes les fermes de Saint-Outrille
et à peu de choses près,
l'histoire de la majeure partie des fermes du Berry

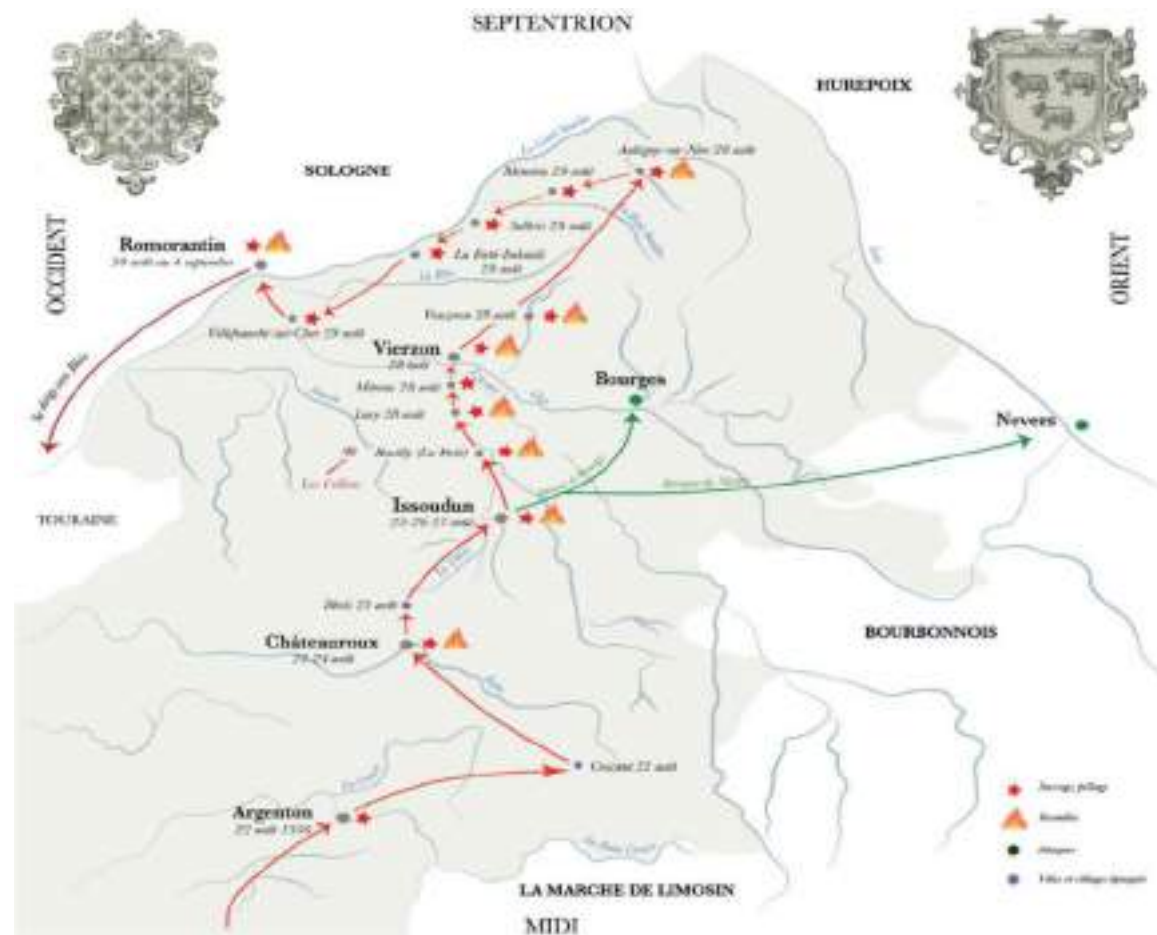
Extrait des Très riches
heures du Duc de
Berry, février,
miniature des frères
de Limbourg vers 1411-
1416.



Les Celliers au temps de la Guerre de Cent ans (1337-1456)

1348 : peste noire (*suivie d'autres épidémies jusqu'à la fin du XVe*)

Août 1356 :
seconde
chevauchée du
Prince Noir en
Berry



Les Celliers sous l'Ancien Régime

au cœur du chapitre de chanoines de Saint-Outrille-Lès-Graçay



Les Celliers, photo
par cerf-volant, Ch.
Mercier, 1989

Les Celliers sous l'Ancien Régime
au cœur du chapitre de chanoines de Saint-Outrille-Lès-Graçay



Solives de réemploi avec décor peint



Détail du décor peint - fleurs de lys
(solives de réemploi)



Jusqu'à la première moitié du XVIIe, le domaine des Celliers est un domaine du chapitre essentiellement viticole, le régisseur du domaine est un vigneron

Extrait des Très riches du Duc de Berry, septembre, partie de la miniature peinte vers 1485 par Jean Colombe.



A partir de la seconde moitié du XVIIe, la diversification des cultures s'intensifie. Les céréales et l'élevage prennent une place prépondérante. Le régisseur du domaine est dit « laboureur ».



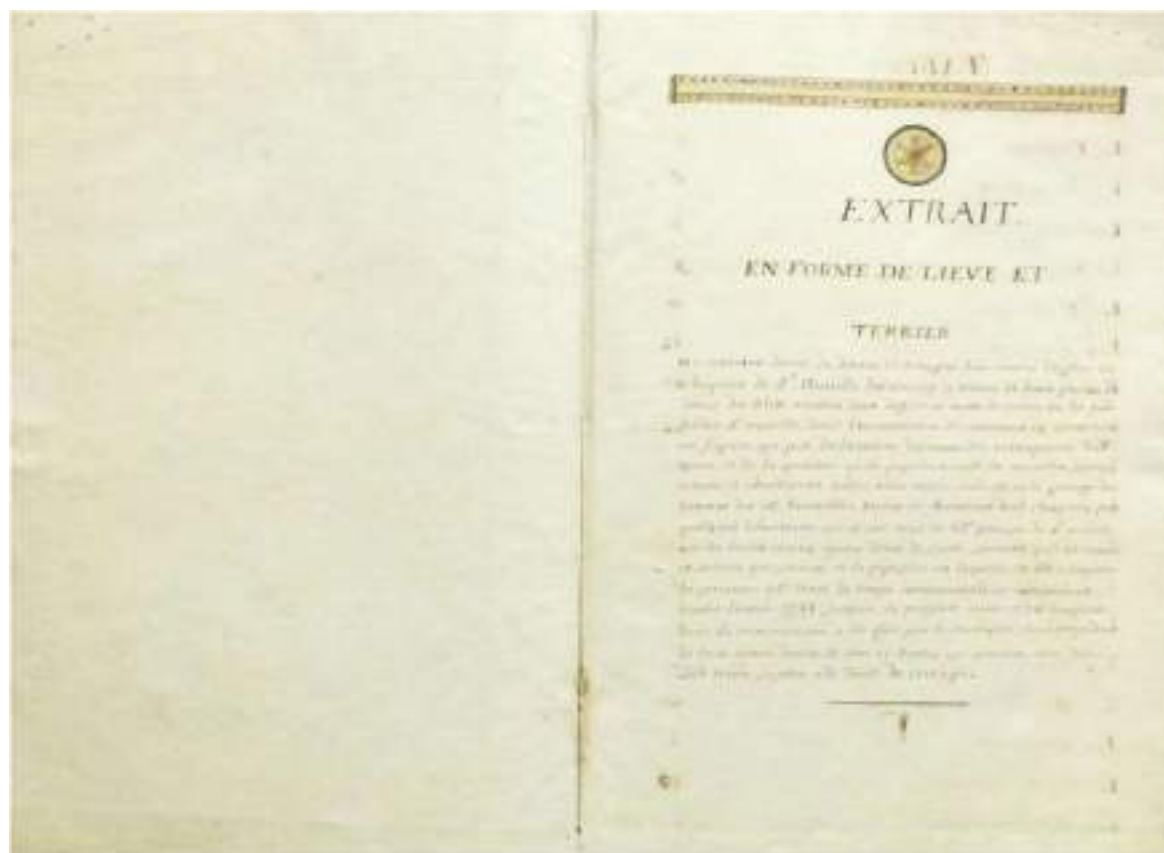
Extrait des TRH du Duc de Berry, juin, Miniature
peinte par Barthélémy d'Eyck vers 1446



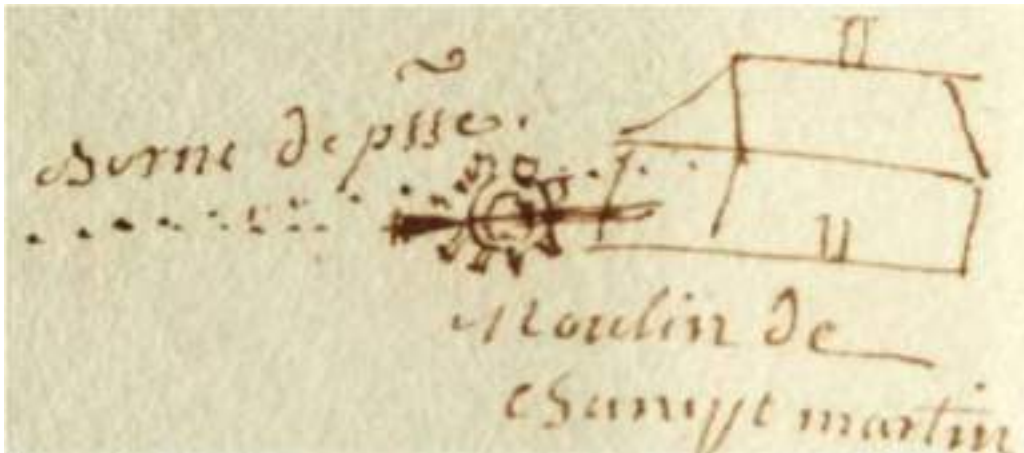
Extrait des TRH du Duc de Berry, juillet, miniature
peinte par les frères de Limbourg vers 1411, 1416.

Le Livre terrier du Chapitre des chanoines de Saint-Outrille 1744-1778

Collection part. Thierry Chamfrault



Le contenu du Livre Terrier du chapitre de Saint-Outrille



Extrait du Terrier de Saint-Outrille,
Moulin de “champt martin”, Plan de la terre
dite Champt de la Couture, p.12

Les terriers (dénomination générale pour le papier terrier, le plan terrier ou le livre terrier) sont des registres et des plans, dressés à la demande des seigneurs d’Ancien Régime ou des communautés religieuses, pour décrire, identifier et percevoir des impôts fonciers sur les terres concédées à des non-nobles moyennant le paiement de droits.

Le contenu du Livre Terrier du chapitre de Saint-Outrille



Les registres terriers contiennent les noms et conditions des personnes auxquelles les terres ont été concédées, une description des parcelles visées et les redevances dues et fait référence aux actes figurant dans les terriers antérieurs.

Le terrier est un outil d'une bonne gestion, il est mis à jour et refait plus ou moins régulièrement, afin d'éviter une prescription des droits et des limites territoriales.

Extrait du Terrier de Saint-Outrille,

Plan de la terre dite Champ de la forest, p.108

Le contenu du Livre Terrier du chapitre de Saint-Outrille –1744-1778

Les 130 pages du livre Terrier de Saint-Outrille constitue un registre entièrement écrit et dessiné à la main par Jacques Aubineau entre 1744 et 1778.

Il décrit les tenures concédées par le chapitre de chanoines de Saint-Outrille, les origines de possession et les redevances payées sous forme de boisseau de blé sur les récoltes effectuées sur les 40 terres du chapitre.

Chaque tenure est illustrée d'un plan. Au XVIIIe siècle, la culture de la vigne devient marginale. Les chanoines tirent essentiellement leurs revenus des céréales.



Jacques Aubineau (1713-1793) : un important personnage du lieu

Jacques Aubineau est chantre, secrétaire et préposé pour le recouvrement et la perception des droits (dîmes, terrages, cens...) du chapitre collégial de Saint-Outrille,

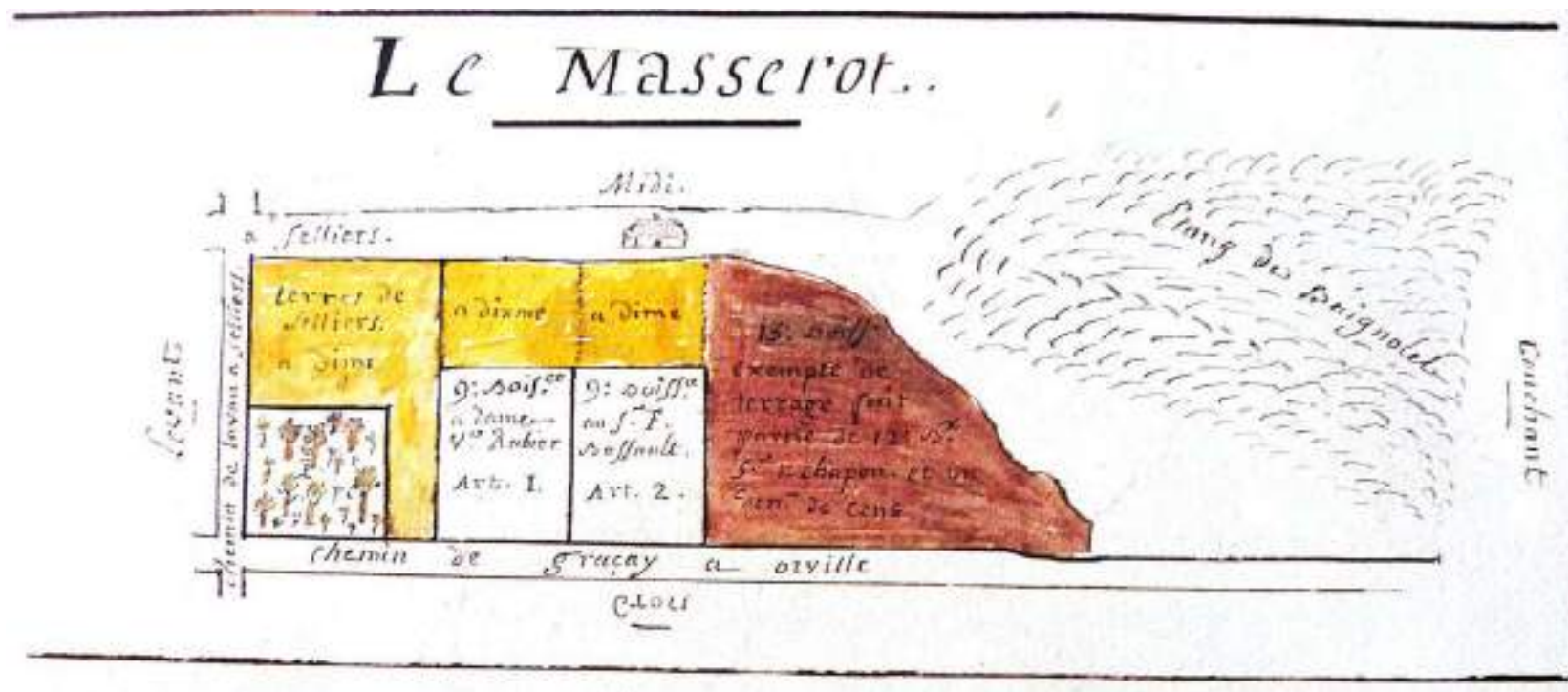


Il est titulaire d'une semi-prébende (il touchera à vie des revenus du chapitre),

Il cumule ses fonctions auprès du chapitre avec celle de notaire, de procureur et greffier de la justice et baronnie de Graçay, et, au milieu des années 1770, il est premier échevin.

Né à Contres en Sologne, il vit à Graçay sans doute depuis son enfance lorsqu'il est enfant de chœur à l'église de Saint-Outrille.

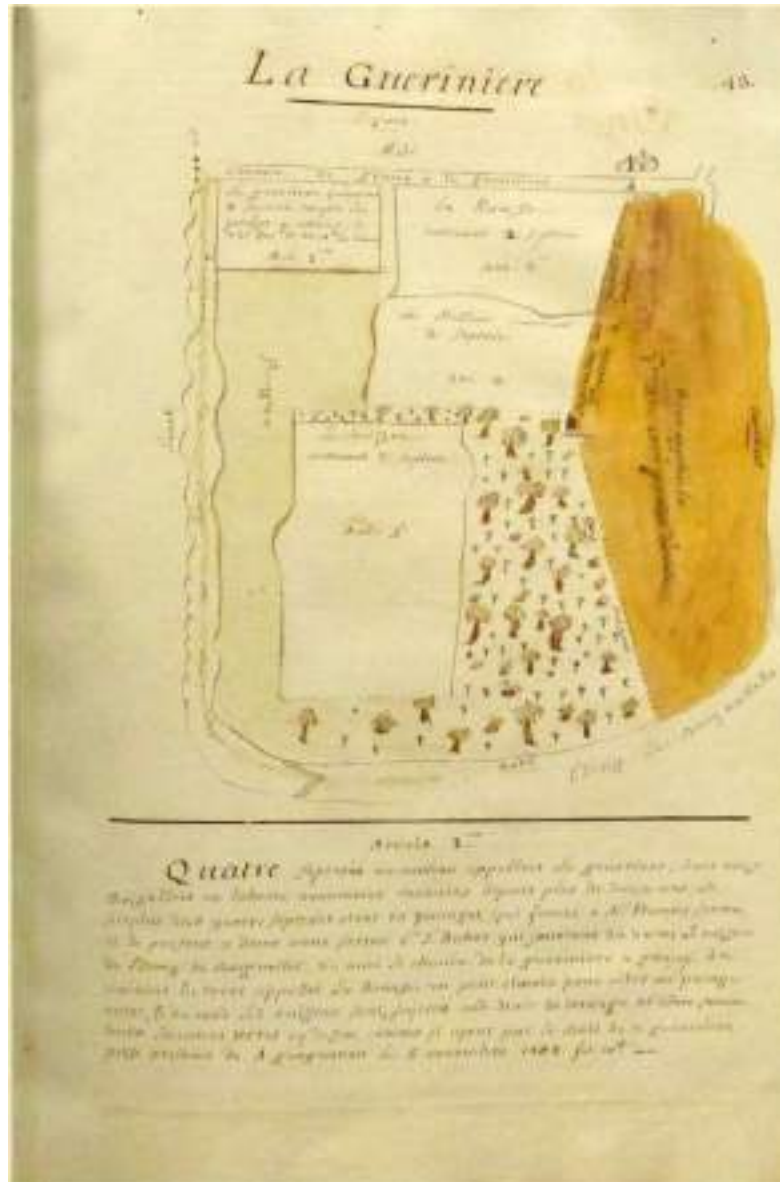
Par son mariage en l'église Saint-Martin de Graçay avec Jeanne Agougué en 1738, il est lié avec l'une des plus importantes familles de Graçay.



Le domaine des Celliers et “l’Etang de Baignolet” dans le Terrier de Saint-Outrille :
l’exemple de la terre dite “le Masserot”

« Art.1 » « Neuf **Boissellées** ou environ qui furent à gratien Bellin, a jean thillet, aux héritiers macé Sarton, à Me François Sarton et de present à dame anne Sarton Ve Rabier qui jouxte du levant **les terres à dixmes** de ladite dame ainsi que du midi, du couchant la terre cy-après et du nord le chemin de Graçay à Orville sont sujettes au **droit de terrage** à ladite raison de **deux gerbes de douze** comme dessus envers l’église dudit Saint-Outrille »

Plan de la terre de la Guérinière et du ruisseau de l'étang de Bagnolet



Les termes du Livre Terrier du chapitre de Saint-Outrille

- **Les terres à dîmes** étaient des terres à vigne ou céréales sur lesquelles étaient prélevées des dîmes sur les récoltes ou les revenus annexes, gérées par l'Église. La Grange aux Dîmes conservait ces produits jusqu'à la Révolution.
- **La boisselée** est une ancienne unité de mesure agraire en France, correspondant à la surface de terre pouvant être ensemencée avec un boisseau de grain, soit environ **430 mètres carrés**, ou une **quantité de grain contenu dans un boisseau**.
- Le **droit de terrage** est une **redevance seigneuriale** en nature ou en fruits, prélevée sur les terres cultivées, correspondant à une **part des récoltes**, notamment en céréales, selon les usages locaux ou coutumiers.



Le paiement de la dîme de Pieter Bruegel le jeune, 1610

Les Celliers sont construits à proximité de l'étang de Bagnolet

Carte de Cassini XVIII^e



Les étangs des communautés religieuses

- **Créés dès le Haut-Moyen-Age par les religieux et les seigneurs**
- **Un rôle économique important** : toutes les communautés religieuses et les fiefs seigneuriaux possèdent un ou plusieurs étangs
- **Ils visent essentiellement à la production piscicole** (tanches, carpes, perches, anguilles, brochets gardons...), ressources alimentaires conformes aux abstinences prescrites par l'Eglise. Ils sont également utilisés pour la chasse au gibier d'eau et pour les joncs.
- **Une source continue de conflits** :
 - En 1328, après plusieurs rixes entre les chanoines, le Chapitre général de Saint-Etienne de Bourges établit que chaque chanoine de Bourges a droit à une portion d'anguille, et seuls ceux qui résident à Bourges durant le Carême ont droit à d'autres poissons.
 - en 1411, les chanoines de la Sainte-Chapelle de Bourges abandonnent toutes leurs prétentions sur les étangs des Chanoines de Saint-Outrille ainsi que la Haute-moyenne et basse Justice.

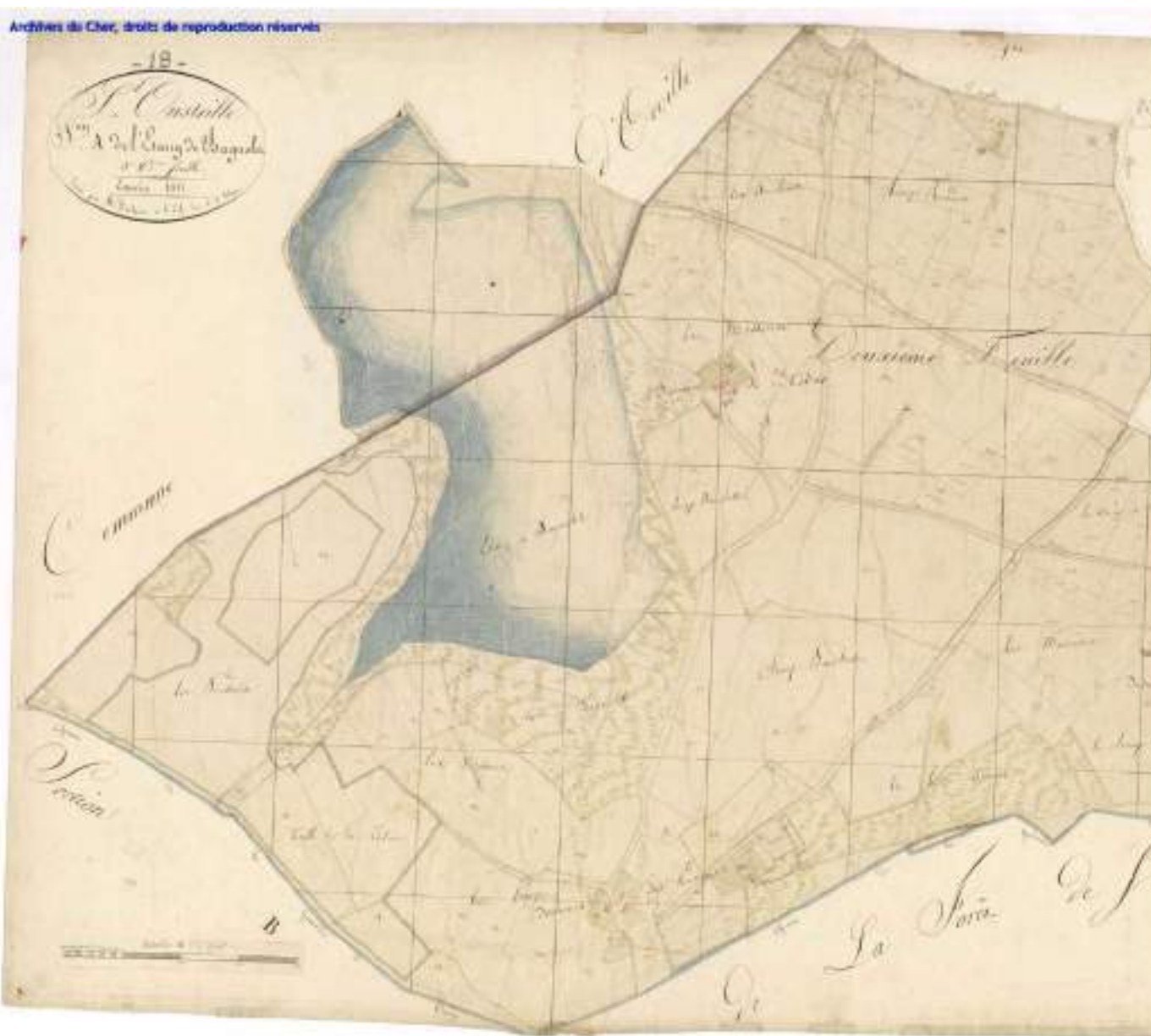
La politique d'assèchement des étangs à la Révolution :

« *le mouton contre la carpe* »

- Au XVIII^e siècle, Physiocrates et Agronomes contestent l'existence des étangs pour des raisons liées à l'hygiène : ils sont vus comme des réservoirs de maladies endémiques et épidémiques.
- Leurs idées alimentent les discours des Montagnards à la Révolution : l'objectif mis en avant est d'accroître les surfaces agricoles pour mieux nourrir le peuple. En asséchant les étangs certains espèrent limiter la consommation de poissons.
- Le député de l'Indre Jacques-Antoine Boudin rédige un rapport sur le dessèchement des étangs de Sologne, de Bresse et de la Brenne.

La politique d'assèchement des étangs à la Révolution

- Jacques-Antoine Boudin, député de l'Indre en 1793 :
« *Jamais le poisson ne couvre la table du pauvre et il ne paraît sur celle du riche que comme un met de luxe* »
- Une loi concernant l'assèchement des étangs est votée en 1793 suivie d'un décret en 1794 accordant un délai de 3 mois pour la mise à sec des étangs par leurs propriétaires à peine de poursuite
- La loi de 1793 est abrogée par une loi de juillet 1795



1811

Archives Départementales
du Cher

La politique
d'assèchement des
étangs à la Révolution
n'a pas conduit à la
disparition de l'étang
de Bagnolet

Carte d'état-major 1820-1866 – L'étang de Bagnolet



L'étang de Bagnolet vue du chemin d'Orville aux Celliers

vers 1990



Les Celliers

de la propriété des chanoines à celle des Sarton, famille d'officiers de justice,
bourgeois de Graçay

*Il portait d'or à chevron
d'azur accompagné de
trois tourteaux du même,
deux en chef et un en
pointe.*



Les plus anciens contrats retrouvés aux Archives départementales concernant les terres du domaine des Celliers datent du XVII^e et sont conclus entre les chanoines de Saint-Outrille et Jacques Sarton,



Benjamin Rabier



Le Roman de Renart
Renart sautant de la charrette
pleine d'anguilles

- Le Bail des pâtureaux des petites Fontaines de 1675 est conclu pour une durée de trente ans, « *moyennant la somme de cent sol, un chappon de rente et douze deniers de cens* »
- Le contrat d'arrentement de 1682 de l'étang de Bagnolet et des terres environnantes, « *moyennant une rente de huit livres, cens et rente indivisible et imprescriptible* ». Le contrat précise que « *ledit Sieur ne pourra en aucune manière incommoder ledit Etang tant par fossés qu'autrement* »

Qu'est-ce qu'un contrat d'arrentement ?

L'arrentement, très utilisé sous l'Ancien Régime par les ecclésiastiques, était une forme intermédiaire entre la location et la vente.

Le bénéficiaire d'un arrentement devait payer une rente annuelle fixée une fois pour toutes, qu'il pouvait transmettre à ses héritiers aussi longtemps que la rente était payée. Dans le cas contraire, le bien retournait entre les mains du propriétaire primitif, qui pouvait à nouveau l'arrenter au profit d'une autre personne.

Antoine FURETIÈRE, dans son dictionnaire universel de 1690, rappelle l'utilité pour les ecclésiastiques d'arrenter leurs domaines pour se décharger des réparations.

Que savons-nous de Jacques Sarton et Madeleine Aujay ?

- Ils se marient le 28 avril 1668 en la paroisse Saint-Martin de Graçay et habitent la paroisse d'Avexy à Graçay.
- **Jacques Sarton**, appartient à une famille d'officier de justice, il est né autour de 1647 et décède en 1722 à Avexy à l'âge 75 ans. Il est dit « **escholier** » puis « **avocat** » à Dun-le-Poëlier. Il est reçu en 1715 **Lieutenant de justice de la Baronnie de Graçay**.
- **Madeleine Aujay** est née en 1647 et décède en 1728 à l'âge 81 ans. Elle est la fille de Antoine Aujay, Lieutenant de justice de la Baronnie de Graçay ; un de ses frères est Conseiller du Roy, avocat en Parlement.
- **Madeleine et Jacques** auront (au moins) 9 enfants. Leur second fils, Joseph, né en 1672, est reçu en qualité d'avocat en parlement et de Lieutenant et Maître des eaux et forêts de la justice de Graçay en 1722, 3 semaines après le décès de son père. Leur fille Madeleine héritera du domaine des Celliers.

Acte de mariage du 28 avril 1668
entre
Jacques Sarton et Madeleine Aujay



Les relations entre Jacques Sarton et son laboureur Jean Piat

Jean Piat est le **métayer** de Jacques Sarton. Aucune ressource ne lui est donc propre. Pour la mise en valeur du domaine, Jean Piat utilise les outils, charrettes et animaux que Jacques Sarton s'oblige à lui fournir.

En retour, Jean Piat lui livre la moitié des récoltes.

Le contrat de métayage va au-delà d'un simple louage, il s'agit d'une sorte de contrat d'association par lequel le propriétaire conserve la direction de l'exploitation.

Jacques Sarton est le parrain des fils de son laboureur Jean Piat

5 décembre 1681

Le cinquième jour du mois de décembre mille six-cent quatre-vingt-un a été baptisé par moy Curé en cette paroisse Jacques Piat fils de Jean Piat vigneron et de Marie Bertrand sa femme a esté son parrain Jacques Sarton, Escolier et sa marraine Denyse Paumier laquelle a déclaré ne scavoir signer en ce enquist.

29 Mars 1688

Le Vingt-neuf mars 1688 a été baptisé par moi curé en cette paroisse sous signé Jacques Piat fils de Jean Piat laboureur et de Marie Bertrand sa femme a esté son parrain honorable homme Maître Jacques Sarton avocat et sa marraine honorable femme Marie Dedion, laquelle a déclaré ne scavoir signer en ce enquist.

Actes de naissance et de baptêmes des fils de Jean Piat, laboureur de Jacques Sarton aux Celliers,

Archives départementales du Cher Page 129 AD 3E 324 et 167 AD 3E 324

Par dévolution successorale, le
Domaine des Celliers entré dans le
patrimoine de la famille Sarton au
XV^e reste dans leur descendance
jusqu'au tournant du XX^e.

Transmission du domaine des Celliers par dévolution successorale jusqu'en 1874 (XVII^e - XIX^e siècles).

Jacques SARTON 1642 - 1722	Madeleine AUJAY 1648 - 1728
--------------------------------------	---------------------------------------

x 1668 - Graçay

Madeleine SARTON 1685 - 1760	Pierre SARTON 1682 - 1739
--	-------------------------------------

x 1706 - Bourges Saint-Ursin

Anne-Jeanne SARTON 1720 - 1789	Louis RABIER 1722 - 1772
--	------------------------------------

x 1746 - Graçay

Louis-Joseph RABIER 1738 - 1790	Anne MORIN 1747 - 1829
---	----------------------------------

x 1783 - Châteauneuf

Marie-Anne RABIER 1784 - 1864	François-Clément CHIPAULT 1763 - 1808
---	---

x 1803 - Graçay

Marie-Clémence CHIPAULT 1804 - 1871	François-Philippe JACQUET 1800 - 1890
---	---

x 1825 - Châteauneuf

1874 : Vente aux enchères du domaine des Celliers après le décès de
Marie-Clémence Chipault

Acquéreur : Marie-Félicie Jaquet ép. Antoine Valade

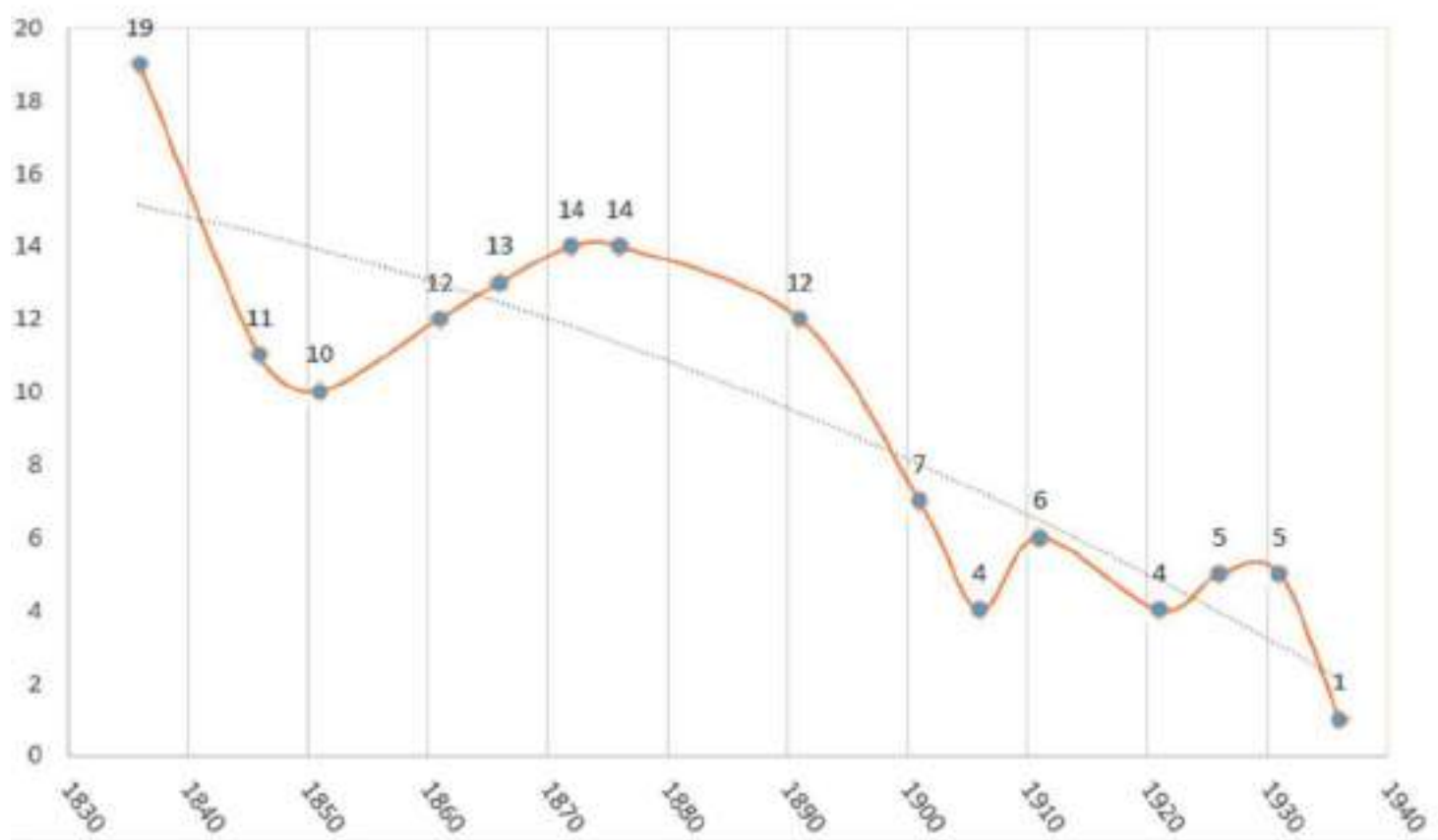
Vivre aux Celliers avant 1900



Archives départementales du Cher, 1811

Vivre aux Celliers avant 1900

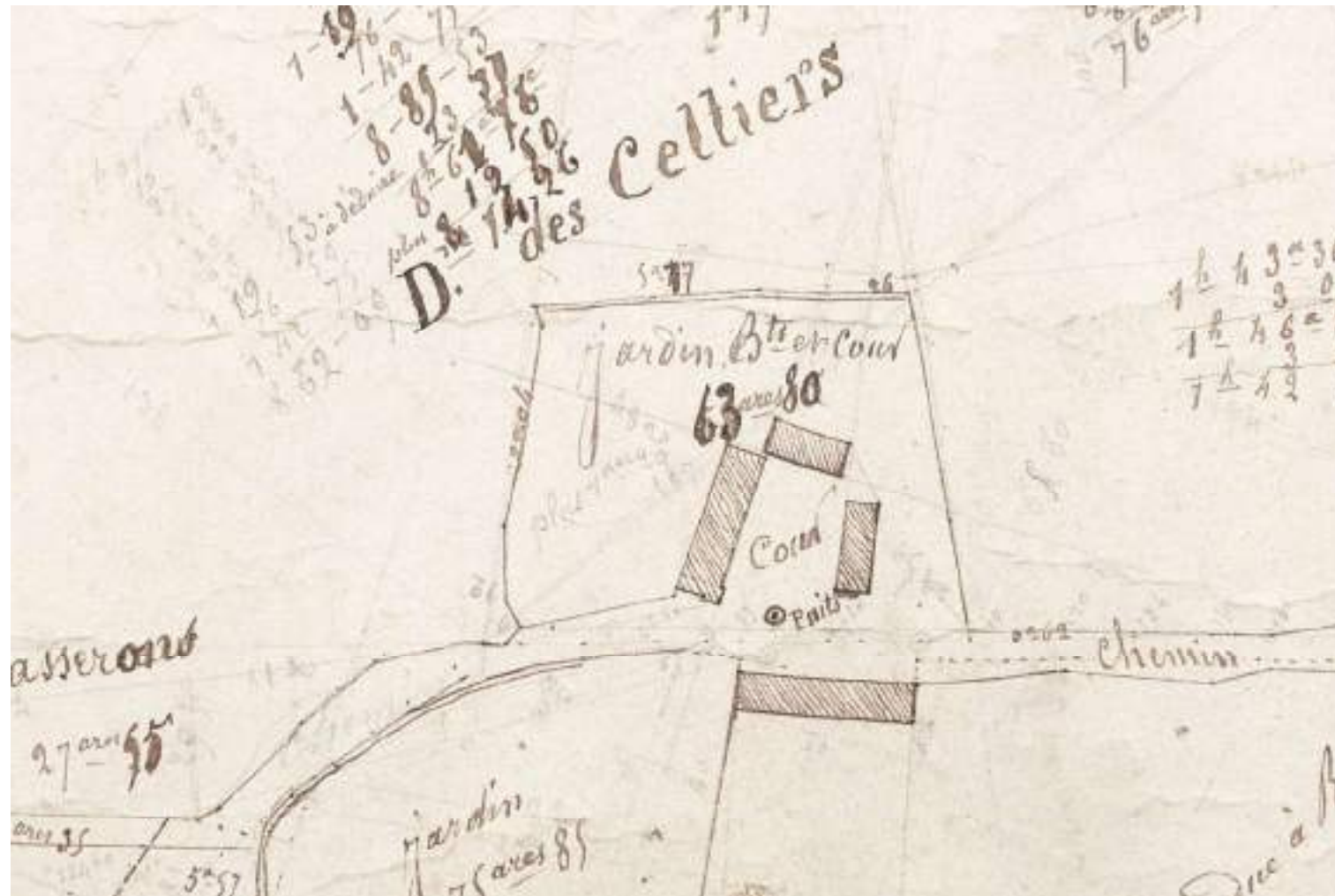
Nombre d'habitants aux Celliers entre 1836 et 1936.



Vivre aux Celliers avant 1900

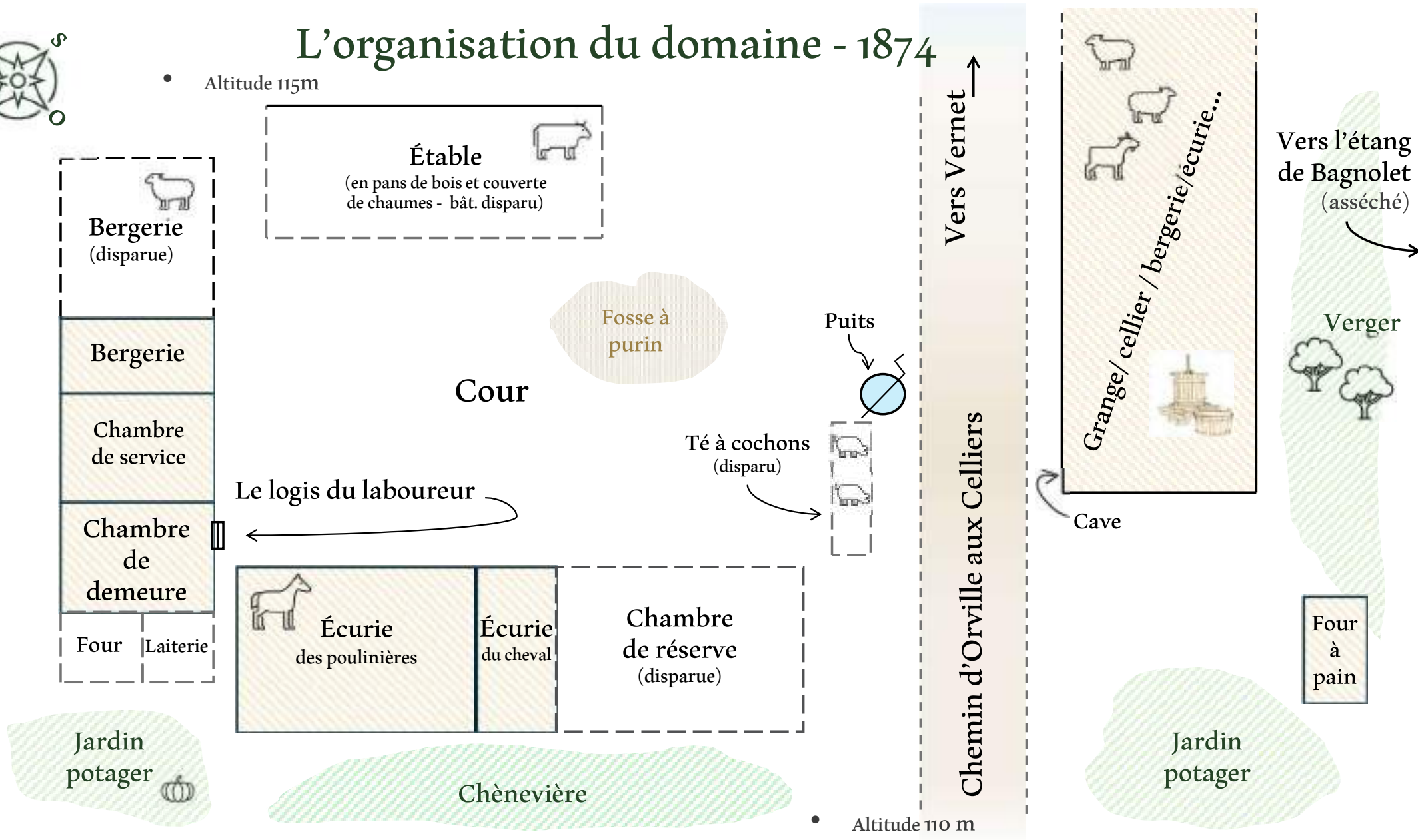
	Naissance	Décès
XVIII ^e siècle	19	16
XIX ^e siècle	20	8

L'organisation spatiale de la métairie des Celliers



L'organisation du domaine - 1874

• Altitude 115m



Le four

Les Celliers, août 2025



Les Celliers au travers des comices agricoles



- 1846 « catégorie Bergère » Jeanne Boissard, premier prix de 25 francs et médaille de bronze en tant que bergère depuis 10 ans au domaine des Celliers
- 1861, prix de 100 francs et médaille de Vermeil pour la catégorie des exploitations de plus de 30 hectares, attribués à Martin Ragot
- 1872 « catégorie domestique » Louis Bouet, un prix de 20 francs dans la catégorie 7ans de service chez le même maître »
- 1874 « catégorie Poulains et pouliches de 6mois à 2 ans », Martin Ragot, 3^{ème} prix de 10 francs dans la catégorie poulain et 4^{ème} prix de 30 francs dans la catégorie « pouliche »
- 1877 Martin Ragot remporte le « prix de *l'exploitation la mieux tenue du canton de Graçay* » et un prix de 100 francs :
- 1883 « catégorie espèce bovine –Taureaux de 1 à 3 ans », 3 prix pour Martin Ragot et médaille de la Société des agriculteurs pour son ensemble

Comice agricole de juillet 1883

Les animaux d'élevage du canton de Graçay

« Le concours de charrue comptait dix-huit attelages de chevaux et neuf attelages de boeufs. L'exposition des animaux était des plus remarquables, soixante bêtes à cornes ; cent chevaux, poulains, pouliches et juments poulinières, vingt troupeaux de bêtes à laine »

Extrait du Journal du Cher du 5 juillet 1883



Entrons chez Jean Echard, laboureur aux Celliers 1843

Illustration de l'inventaire après décès de 1843

Le logis du laboureur



Table et bancs – lit à quenouilles – Collection du château du Plaix – Saint-Hilaire de Lignières

Le logis du laboureur



Le blutoir, sa manivelle et sa pelle – Collection du Château du Plaix

Le logis du laboureur

Horloge et fusils – Collection
du Château du Plaix



Le logis du laboureur

Bobine de chanvre, assiettes en terre cuite dites « culs noirs »,
bouteilles en grès et en verre.
Collection Château du Plaix



Les vêtements du laboureur



d'après Maurice Sand 1854
Femme et épandeur de fumier



d'après Maurice Sand 1851
le faucheur

d'après Maurice Sand
Bergère et cordons

La culture des habitants

- Jusqu'au milieu du XIXe siècle les habitants du domaine ne savent ni lire ni écrire. La culture est entièrement orale.
- L'Ordonnance royale d'Orléans de 1560 prescrit que dans toutes les villes où il y a une cathédrale ou une collégiale, les revenus d'une prébende du chapitre sont affectés à l'entretien d'un précepteur qui enseignera gratuitement à la jeunesse urbaine.
- 1832 : le Cher se situe à la 83ème place sur les 86 départements qui ont réalisé des progrès dans le système éducatif : une commune sur six a une école primaire.

Les pastouriaux de
Buzançais

Journée du
patrimoine
septembre 2023



La culture des habitants

Exposition des Thiaulins de Lignières,
« Musiques traditionnelles en Berry et autres provinces
circonvoisines », Château du Plaix, août 2025



La culture des habitants

Exposition des Thiaulins
de Lignières, « Musiques
traditionnelles en Berry
et autres provinces
circonvoisnes »,
Château du Plaix
Août 2025



Dessin de Maurice Sand



Loup y es-tu ?



Sècheresse et perte de biodiversité



Chemin des Celliers 1970

Huile sur toile, Louis Pariente



Les Celliers, août 1993

Photo par Cerf-Volant, Christophe Mercier



A wide-angle landscape photograph of a rural French village. A dirt road leads from the foreground into the distance, flanked by green fields. In the middle ground, there are several houses with red-tiled roofs and white walls, surrounded by trees. The sky is filled with large, white, fluffy clouds, and the lighting suggests a late afternoon or early morning setting.

« En Berry, le temps s'est arrêté. Il est le cœur battant de la France ».

*Michelle Perrot, George Sand à
Nohant, une maison d'artistes.*